Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202611-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.11

OBJET :

Désignation du référent sécurité routière auprès de la Préfecture du Finistère

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que conformément à Article L2121-33 du code général des collectivités locales (CGCT), Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.
Cette désignation s'effectue à la suite de chaque renouvellement partiel ou total de l'assemblée délibérante pour la durée du mandat.
Il est proposé de désigner un membre titulaire et un membre suppléant sachant que le membre suppléant ne peut siéger et être présent à la séance qu'en l'absence du membre titulaire.

La politique de sécurité routière constitue une politique publique nationale conduite par l'État, déclinée au niveau territorial sous l'autorité du préfet, conformément aux dispositions du Code de la route. Dans ce cadre, l'État encourage l'implication des collectivités territoriales à travers la désignation d'un élu référent en matière de sécurité routière, afin de renforcer la coordination des actions de prévention et de sensibilisation à l'échelle locale.

L'élu référent sécurité routière a vocation à être l'interlocuteur privilégié des services de l'État pour les questions relatives à la sécurité des déplacements et à la prévention de l'insécurité routière. Il contribue à la diffusion des informations auprès du conseil municipal, à la mise en cohérence des actions locales avec les orientations nationales et départementales, et à la participation de la commune aux dispositifs de concertation et de prévention pilotés par l'État.

La désignation de ce référent permet ainsi d'inscrire l'action communale dans le cadre des orientations nationales en matière de sécurité routière, en lien avec les services préfectoraux compétents.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202611-DE

Vu le Code général des collectivités locales, notamment son article L.2121-33
Vu le Code de la route,
Vu les orientations de l'État en matière de sécurité routière,
Vu la proposition et l'avis favorable à l'unanimité de la commission durable du 5 mai 2026

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité des membres, de désigner :
Titulaire : Philippe Gestin
Suppléant : Bruno Le Men

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)